



Numéro de l'acte	2020-164-SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

QUESTION N° 2020-164

FINANCES : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : Monsieur Stéphane FINARD

Plusieurs Présidents d'Associations Sportives ont sollicité un apport financier de la Municipalité afin de couvrir des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2020.

Après avis favorable de la commission « sports » réunie le 1^{er} décembre 2020,

Il vous est proposé d'allouer les subventions exceptionnelles comme suit :

ASSOCIATION	OBJET	SUBVENTION
Arques Futsal Club	Doublement des effectifs et des équipes (jeunes, féminines...)	600,00€ dont 200,00€ pour un achat de matériel spécifique
Vital'Gym	Report de la subvention 2019	200,00€
ESA Boxe	Complément basé sur la subvention 2018	1 500,00€
ESA Tennis de Table	Complément basé sur la subvention 2018	2 000,00€
AS Collège	Projet de développement de l'activité VTT	1 000,00€
ESA Cyclisme	Cyclo-cross du 17 octobre 2020	2 100,00€
COT Triathlon	Triathlon annuel du 12 septembre 2020	1 200,00€
AMGA	Projet autour du Championnat d'Europe de Gymnastique Artistique Féminine « Ensemble, créons le mouvement »	1 000,00€
Krav'Maga 62	Report de la subvention 2018	200,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (moins une abstention), décide :

- ✓ le versement de ces subventions exceptionnelles aux associations citées
- ✓ d'inscrire ces crédits au budget 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 16 décembre 2020
Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020**

Affiché le 17 décembre 2020

L'An Deux Mille Vingt le Seize Décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre 2020 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **25 présents**
- **1 absent non excusé**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **3 absents excusés avec pouvoir**

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.